

Les résolutions adoptées par le 25^e congrès

1. Durant l'année, mettre nos efforts prioritaires sur : A- des rénovations qui tiennent compte des besoins des locataires avec des consultations obligatoires de la planification à la fin des travaux ; B- l'entraide dans nos immeubles grâce aux associations et au CCR ; C- un programme québécois pour financer le déficit des HLM sans augmenter le fardeau des locataires.
2. Organiser une tournée à travers le Québec en collaboration avec les CCR pour promouvoir les droits des locataires sur des enjeux comme l'entraide, l'internet, les transferts de logements, le soutien à la vie associative et le logement abordable.
3. Travailler avec les associations du logement abordable pour identifier les revendications locales et nationales à mettre de l'avant dans les prochaines années, particulièrement pour éviter que les loyers augmentent plus vite que les revenus des locataires et ce sans coupure de services.
4. Profiter de la réforme du règlement sur l'attribution, pour obtenir des règles plus humaines concernant la possibilité de changer de logement, notamment en cas de surpeuplement et les dédommagements indexés annuellement en cas de transferts obligatoires.
5. Revendiquer que le budget accordé aux offices permette l'installation de l'internet dans les salles communautaires pour garantir l'accès à ce service devenu essentiel.
6. Référer au conseil d'administration la proposition à l'effet de demander à la SHQ d'exiger de la part des offices des aménagements pour les quadriporteurs.